



Objectifs

- Maîtriser les outils du commerce international indispensables à la chaîne import.
- Connaître et mener à bien la méthodologie import.
- Devenir un interlocuteur averti face aux partenaires extérieurs (fournisseurs, banques, transitaires, assureurs, douanes).



Personnes concernées

- Personne concernée par les opérations import (acheteur, administratif, logisticien...).
- Créateur d'entreprise dont le projet est lié à l'importation.



Méthodes pédagogiques

- Exercices d'application issus de cas réels.
- Utilisation des expériences et des projets des participants.
- Accès internet pour chaque participant.



Contenu

1. L'international diffère du domestique !

- Inventaire des risques liés aux opérations d'achats internationaux.

2. Les outils du commerce international sous l'angle de l'acheteur

- Faire acheminer la marchandise de l'étranger.
 - Du bon choix de l'Incoterm® 2010 : ses conséquences sur la chaîne logistique et sur le prix de revient import.
 - L'assurance ad-valorem, les différents types de couvertures et de polices.
 - Les principaux modes de transport.
 - Les relations avec les commissionnaires de transport.

- Comprendre les mécanismes douaniers.
 - Que déclarer ? Le trio essentiel : espèce tarifaire - origine - valeur.
 - Les différentes zones d'échanges et les documents nécessaires (EUR1 et EUR-MED, ATR, FORM A et les simplifications autorisées).
 - Comment connaître les réglementations afférentes aux marchandises ?
 - Réaliser des économies grâce aux facilités douanières et fiscales.
 - Le passage en douane import : l'Import Control System (ICS).
 - La procédure de dédouanement à domicile (PDD).
- Acheter en Union européenne :
 - L'auto-liquidation de la TVA, la DEB.
- Régler ses fournisseurs étrangers.
 - Pour éviter le paiement d'avance : les sécurités et techniques de paiement (remise documentaire, crédit documentaire, lettre de crédit stand-by et autres crédits spéciaux).
- Les éléments constitutifs du prix de revient import.
- L'import à portée de clic !

Durée	Prix net de taxes
• 2 jours.	• 670 € par personne*.
Dates	
• Session 1 : 20 et 21 juin 2011.	
• Session 2 : 5 et 6 décembre 2011.	

*Les entreprises adhérentes à Grex bénéficient d'une remise de 10 %.